

12. Les déchets de construction : aider à mieux comprendre les impacts environnementaux.

Ce chapitre décrit une expérience pilote récente dans le secteur de la construction. Les impacts environnementaux considérables de ce secteur et leur prise en compte encore peu courante ouvrent des possibilités d'actions intéressantes. C'est en s'appuyant sur les institutions professionnelles partenaires de ce type de projet que les éco-conseillers tentent de construire des outils adaptés pour la sensibilisation de l'ensemble du secteur.

12.1. Des collaborations se mettent en place au niveau européen.

Dans le cadre d'un **projet européen** lié au programme ADAPT (adaptation de la main d'œuvre aux mutations industrielles), deux éco-conseillères stagiaires ont été intégrées, l'une à l'équipe de la Confédération de la Construction Wallonne (C.C.W.), et l'autre à celle du Centre Scientifique et Technique de la Construction (C.S.T.C.). Le projet MARCO (MANagement des Risques environnementaux dans le secteur de la COnstruction), subventionné par la Région wallonne et l'Union Européenne, se déroule sur deux ans. Il s'inscrit néanmoins dans un **contexte stratégique plus global**. Ce projet a pour but de sensibiliser, informer et former les entrepreneurs et les ouvriers des P.M.E. de la construction aux impacts et aux risques environnementaux engendrés par leur métier et aux solutions pour les gérer.

En matière de déchets notamment, les entreprises sont confrontées à l'augmentation des prix de mise en décharges et à l'interdiction future d'y mettre certains types de déchets. Elles doivent par ailleurs se conformer au Plan Wallon des Déchets « Horizon 2010 » et souhaitent, de manière plus générale, intégrer l'environnement dans leurs activités.

De nombreux partenariats

Le projet est construit autour d'un **partenariat** européen impliquant 4 pays : Belgique (via la Région wallonne), France (Pays de Loire et Corse), Portugal et Italie. En **Région wallonne**, les acteurs sont nombreux :

- la Région wallonne ;
- la C.C.W. pour la formation et les aspects juridiques ;
- le C.S.T.C. pour les aspects techniques ;
- le Centre Interdisciplinaire de Formation de Formateurs de l'Université de Liège (C.I.F.F.U.L.) pour les méthodes pédagogiques et l'animation de formations ;
- le Fonds de Formation de la Construction (F.F.C.) et le FOREM, pour la formation des travailleurs et des demandeurs d'emploi ;
- l'Institut de Formation Permanente des Classes Moyennes et des petites et moyennes Entreprises (I.F.P.M.E.) pour la formation des chefs d'entreprise.

Six **fédérations de la construction** sont intégrées au projet : les entrepreneurs généraux et de génie civil, les peintres, les couvreurs, les tailleurs de pierre et les marbriers, les chauffagistes et les menuisiers.

Les **publics visés** par le projet sont les chefs d'entreprise, les cadres, les ouvriers, les formateurs du secteur, les étudiants et les demandeurs d'emploi.

Constitution d'un guide des déchets

Concrètement, les éco-conseillères ont constitué un **guide des déchets** adressé aux P.M.E. du secteur de la construction. Il comporte deux parties :

- un **tableau** reprenant une soixantaine de déchets et indiquant pour chacun les risques environnementaux, les méthodes de prévention et les filières de recyclage, ainsi que les obligations légales au niveau de leur élimination ;
- **19 fiches «éco-gestes»** spécifiques pour les déchets les plus communs ou les plus dangereux en complément du tableau général.

Les objectifs de ce guide

- **informer** les professionnels du secteur de la construction sur les risques pour l'environnement et la santé liés à une mauvaise utilisation des produits, sur les possibilités de recyclage et les filières d'élimination des différents déchets, ou encore sur les produits alternatifs existants ;
- sensibiliser à la prévention et au tri des déchets;
- offrir un support didactique convivial pour de futures formations dans le secteur.

Les méthodes utilisées

- les actions directrices du projet ont toujours été discutées avec le comité de pilotage du projet regroupant les différents partenaires wallons ;
- la **récolte d'informations** s'est faite au travers d'études technico-juridiques, de **visites d'entreprises** réalisées avec le C.I.F.F.U.L., et de contacts réguliers avec un comité d'experts (issus de l'O.W.D., de la D.G.R.N.E., de centres de recyclage, d'entreprises de la construction, d'écoconseillers et de formateurs) ;
- des **groupes de travail** ont été mis sur pied avec chacune des fédérations participantes.



Ces méthodes de travail permettent la communication et l'interaction directes entre les acteurs. Il est essentiel pour réaliser ce type d'outil de partir du point de vue des entreprises de la construction et des réalités de terrain, afin de prodiguer des conseils adaptés, et de les tester auprès des futurs utilisateurs.

Au niveau des collaborations

On notera le recours à des **personnes ressources** telles que le C.R.I.O.C., le Réseau Eco-Consommation ou des experts, en soulignant la collaboration étroite des deux éco-conseillères travaillant sur le projet.

L'**expérience** d'autres régions ou d'autres pays a été mise à profit également, notamment au travers des échanges au niveau du partenariat européen.

Certains déchets ne sont pas spécifiques au secteur de la construction et se retrouvent également au niveau des ménages ; il y a donc un lien direct avec d'**autres secteurs**. Les éco-conseillères ont donc choisi d'élargir la vision des déchets à l'ensemble de la problématique, et de prendre en compte ces déchets non spécifiques.

Et les résultats ?

Il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de l'outil, mais les échanges et discussions dans les différents groupes de travail ont déjà permis de modifier les perceptions des entrepreneurs en matière d'environnement et d'amorcer des changements de comportements.

Une meilleure prise de conscience des problèmes liés aux déchets devrait permettre de réduire les impacts sur l'environnement, mais aussi contribuer à une meilleure protection du travailleur, pour autant que le projet s'inscrive dans le long terme !

